Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 58 du 1er septembre 2025

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Aurélie Borel (arrivée à 20h35), Marc Cavagnis, Pierre Cochonat,
David Fernandez, Stéphanie Gerbier Pochet, Jean-Luc Pluot, Sandrine Scalise
et Jonathan Vericel

Absents : Chantal Lemerre, Annick Sansoe

↳ Début de réunion à 20h05

Mme Sansoe donne son pouvoir à Mme Gerbier.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Ajout d'une délibération pour la bibliothèque.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 28 juillet 2025) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier Pochet

Délibération : modernisation de l'éclairage public par passage aux leds

M. le Maire donne la parole à Marc Cavagnis. Sur la commune il y a 216 points lumineux et il en reste 137 à changer avant 2027. Il y a aussi 12 projecteurs de l'église (coût d'environ 15 000€).
Il y a 2 possibilités :
-1ère solution transitoire avec seulement 45 points lumineux re-lampés et 79 PL tout en LED pour un coût total de 64 100€ avec reste à charge de 25 000 € pour la commune (prêt possible sur 12 ans à 2%).
-2ème solution avec 124 têtes à changer + les 5 kits de la salle des fêtes en LED pour 76 800€ avec reste à charge de 35 300€ pour la commune. Prêt limité (mêmes conditions) à 28 300€. La commune devra s'acquitter de la somme de 7 000€ restante.
Attention à signer **avant le 31 mars 2026**. On devrait payer 5 950€ cette année pour la commande.
Par ailleurs, le mode de fonctionnement peut changer :
Soit on garde le mode extinction partielle comme aujourd'hui soit on choisit un mode d'extinction graduée avec une puissance diminuée selon les créneaux horaires.

Vote mode de fonctionnement extinction partielle actuelle : ➔ Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 7

Vote mode de fonctionnement abaissement puissance : ➔ Contre : 6 Abstention : 1 Pour : 4

Changement de leds solution 1 : ➔ Contre : 10 Abstention : 1 Pour : 0
Changement de leds solution 2 : ➔ Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 10

Délibération : cession d'usufruit temporaire

M. le Maire explique qu'il faut prendre une délibération pour une convention entre l'entreprise Free-One Tower et la municipalité par rapport à l'antenne téléphonique du bois de Chêne. Ceci correspond à une cession de l'usufruit temporaire de la parcelle de 30 ans pour 32 360€. Il y aura une servitude de passage et de tréfond pour accéder à cette parcelle. Tous les frais liés à ces actes seront à la charge du cessionnaire.

➔ Contre : 0 Abstention : 2 Pour : 9

Délibération : permanence supplémentaire

M. le Maire donne la parole à Mme Gerbier. Il faut prendre une délibération afin de valider le nouveau règlement qui ajoute une permanence le lundi de 15h30 à 17h30.

➔ Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

Questions diverses

* Commission travaux

- Les travaux des bornes de recharge électrique ont commencé le 26 août sur la route du Rhône et la place de la mairie. Durée d'environ 3 semaines. Il y aura différentes phases ensuite avec les travaux de renforcement du transformateur prévus en novembre.
- Réunion le 2 septembre avec le SHR pour des travaux aux Brotteaux pour les fossés.
- Eclairage entièrement refait en Led à la salle des fêtes par notre service technique (une belle économie est envisagée). Le chauffe eau a également été changé.
- Des travaux en matière de plomberie et d'électricité avec la participation du service technique ont été réalisés au local de chasse.
- L'appartement nord est au-dessus de la mairie est pratiquement terminé. Il sera loué à 530 euros (hors charges) et serait disponible début octobre 2025.

* Problèmes de voisinage

Une location touristique sur le village génère des nuisances régulières depuis de nombreux mois. Le problème s'amplifie avec les vacances d'été.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h20.

⇨ Prochain conseil municipal le mardi 7 octobre à 20h.

MAIRIE DE PEYRIEU (AIN)